



Contrat « Poulet » 2023-2024

Du 19 octobre 2022 au 27 juin 2023



<u>Producteur</u> Eloïse Le Grand FERME LES SUEURS 91530 LE VAL SAINT GERMAIN	<u>Coordinatrice du contrat</u> AMAP A CHEVAL 91680 BRUYERES-LE-CHATEL amapacheval@gmail.com
---	---

Contrat à remplir, signer et transmettre en double exemplaire au plus tard **le jeudi 12 octobre 2023** au référent du Contrat poulet : AMAP A CHEVAL –91680 Bruyères-le-Châtel.

Il devra être accompagné de 5 chèques d'acompte à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** ».

Entre l'Adhérent,

Mme / M. :

Demeurant :

.....

Téléphone :

E-mail :

Et Le Producteur : **Eloïse Le Grand - FERME LES SUEURS - 91530 LE VAL SAINT GERMAIN**

Le contrat comprend :

L'approvisionnement en poulets de qualité, issus de mon exploitation, élevés selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix au Kg du Poulet : 10.00€

L'encaissement échelonné des 5 chèques de 30 €, joints au contrat, approximativement tous les 2 mois. **Ce montant sera ajusté, à la dernière livraison.** Il prendra en compte, d'une part, la somme déjà perçue et, d'autre part, le cumul des prix des poulets effectivement livrés au souscripteur, comptabilisés exactement lors de chaque livraison.

9 dates de livraisons (1 poulet par livraison) **dès le jeudi 19 octobre 2023.**

Jour de livraison : Le **JEUDI** de 19h45 à 20h30, à la caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Châtel :

Le 19 octobre 2023, le 16 novembre 2023, le 14 décembre 2023,

Le 11 janvier 2024, le 8 février 2024, le 7 mars 2024, le 4 avril 2024, le 2 et 30 mai 2024 et le 27 juin 2024.

Je soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP à cheval, **ayant pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma cotisation 2023-2024**, souscris un contrat « Poulet » avec **Eloïse Le Grand** et **m'engage** pour la saison 2023- 2024.

Je suis solidaire des aléas exceptionnels de production : pertes dues aux intempéries, problèmes phytosanitaires et éventuels décalages dans les dates de livraison.

Je suis informé(e) que je dois prévoir une glacière ou un sac isotherme le jour de la livraison.

Toute volaille non retirée le jour de la livraison sera proposée aux autres adhérents. Si elle ne peut être attribuée, elle me sera facturée.

Je joins, à mon contrat signé, 5 chèques de 30 € à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** », datés du **jour de leur création**.

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

Numéros des chèques :
1
2
3
4
5

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologique de ses produits.

Fait à, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature d'Eloïse Le Grand